



## TechnipFMC remporte un contrat EPCI intégré (iEPCI™) conséquent auprès de Neptune Energy pour les projets Duva et Gjøl P1 de Neptune Energy

Avril 2, 2019

**LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 2 avril 2019** — TechnipFMC (Paris : FTI) (NYSE : FTI) a remporté auprès de Neptune Energy un contrat intégré conséquent<sup>(1)</sup> portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (iEPCI™), pour les projets Duva et Gjøl P1, situés dans le secteur norvégien de la mer du Nord à une profondeur de 375 mètres.

Ce contrat couvre la livraison et l'installation des équipements sous-marins, dont les ombilicaux, les flowlines rigides ainsi que les systèmes de production sous-marins.

Arnaud Piéton, Président des activités Subsea chez TechnipFMC, déclare : « Ces nouveaux contrats iEPCI™ remportés auprès de Neptune Energy constituent notre première collaboration depuis l'accord d'alliance subsea signé récemment. Ce dernier repose sur une approche dès les phases amont du projet, et sur davantage de collaboration et de transparence entre l'opérateur et le contracteur. Ces contrats confirment notre position de leader dans les développements sous-marins complets, à travers une implication en amont du projet via des études intégrées d'avant-projet détaillé (iFEED™), et la réalisation de la totalité du projet selon le modèle EPCI intégré. Nous travaillons actuellement sur le projet iEPCITM Fenja<sup>(2)</sup> de Neptune Energy, et sommes très honorés de cette marque de confiance renouvelée de la part de Neptune Energy à l'égard de nos solutions complètes et innovantes. »

(1) Pour TechnipFMC, un contrat « conséquent » se situe entre 250 et 500 millions de dollars.

(2) Neptune Energy a finalisé l'acquisition de VNG Norge le 28 juin 2018.

###

### Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

#### Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

#### À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus de 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

**Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site [TechnipFMC.com](http://TechnipFMC.com) et suivez-nous sur Twitter [@TechnipFMC](https://twitter.com/TechnipFMC).**

###

#### Contacts

##### Relations investisseurs

Matt Seinsheimer  
Vice President Investor Relations  
Tel : +1 281 260 3665  
Email : [Matt.Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@TechnipFMC.com)

##### Relations publiques

Christophe Belorgeot  
Senior Vice President Corporate Engagement  
Tel : +33 1 47 78 39 92  
Email : [Christophe.Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@TechnipFMC.com)

Phillip Lindsay  
Director Investor Relations (Europe)  
Tel: +44 (0) 20 3429 3929  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Delphine Nayral  
Director Public Relations  
Tel: +33 1 47 78 34 83  
Email: [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral)